

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 06-8823 / 101246  
EP Spray System SA, 2000 Neuchâtel  
assemblage EP Spray, injection plastique et contrôle  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
30 H, 18 F  
20.08.2006–19.08.2009 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 06-8830 / 101923  
Tornos SA, 2740 Moutier  
usinage: 12 centres d'usinage CNC et leur alimentation automatique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 H  
27.02.2006–26.02.2008 (Modification)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 06-8919 / 100878  
Centre d'Impression des Ronquoz C.I.R. SA, 1950 Sion  
plaques, rotative, expédition  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
11 H, 5 F  
03.09.2006–02.09.2009 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8806 / 110585  
Jacques Allemann SA, 2555 Brügg BE  
laminage et tréfilage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
01.10.2006–30.09.2009 (Nouveau permis)
- 06-8824 / 101017  
Oerlikon Batteries Stationnaires SA Aesch BL, 2017 Boudry  
ensemble des ateliers de production (sauf secteur formation des plaques,  
voir PT 06-8631)  
besoin urgent  
36 H  
21.08.2006–31.08.2007 (Nouveau permis)
- 06-8828 / 100459  
Infré SA, 1800 Vevey  
ligne de fabrication de thé sans caféine  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
12 H  
01.09.2006–30.09.2007 (Nouveau permis)
- 06-8833 / 100103  
Cafag SA, 1700 Fribourg  
production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
16 H, 9 F  
07.11.2004–06.11.2007 (Modification)
- 06-8834 / 110767  
Consortium LEDI-Lot Médian, 1950 Sion  
Réhabilitation du puits blindé de Cleuson-Dixence  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
30 H  
01.09.2006–31.05.2009 (Nouveau permis)
- 06-8838 / 100570  
Eternit (Suisse) SA, 1530 Payerne  
fabrication de plaques d'éternit: secteurs PM12 et BADS  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 H  
06.06.2004–06.06.2007 (Modification)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)**

- 06-8820 / 110755  
Technicair SARL, 1227 Carouge GE  
nettoyage, dégraissage de système de ventilation et climatisation (industrie et restauration)  
besoins spéciaux de consommation  
2 H  
01.09.2006–31.08.2009 (Nouveau permis)
- 06-8832 / 102027  
Galexis AG, 1024 Ecublens VD  
lignes des commandes, service des transports (livraisons)  
besoins spéciaux de consommation  
27 H, 1 F  
22.10.2006–21.10.2009 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 05-7247 / 101456  
ROLEX SA, 1225 Chêne-Bourg  
ateliers: assemblage boîte, usinage cadran, usinage «groupe Cellini»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
60 H, 16 F  
29.08.2004–28.08.2007 (Modification)
- 05-7248 / 101489  
ROLEX SA, 1228 Plan-les-Ouates  
ateliers: usinage, terminaison  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
300 H, 60 F  
29.08.2004–28.08.2007 (Modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 06-8817 / 109255  
Richemont International SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
service de sécurité \*)  
besoins spéciaux de consommation  
14 H  
01.08.2006–31.07.2009 (Renouvellement)

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 06-8835 / 110740  
Direct Ferries (Suisse) SARL, 1227 Carouge GE  
assurance annulation (service clientèle)  
besoins spéciaux de consommation  
1 H, 1 F  
01.09.2006–31.08.2009 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 06-8839 / 108532  
Sogeti Suisse, 1204 Genève  
centralisation des services informatiques chez Givaudan  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
7 H  
17.09.2006–16.09.2009 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)**

- 06-8841 / 100046  
DuPont Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle  
Usine 1 et 2  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
40 H  
02.05.2004–01.05.2007 (Modification)
- 06-8847 / 108476  
WECKERLE COSMETICS S.A., 2400 Le Locle  
injection plastique et remplissage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 H, 17 F  
03.09.2006–02.09.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8849 / 101594  
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez  
usinage: fabrication des «pompes à vide»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
8 H  
01.09.2006–31.12.2006 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

10 octobre 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail